

**Commune de BEBLENHEIM**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BEBLENHEIM**

**SEANCE DU 24 Janvier 2011**

*Sous la présidence de Monsieur Pierre ADOLPH, Maire*

*Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.*

**Membres présents :** *Mmes et MM. Guy WENTZEL, Serge BIRCKEL, Georges STOEFFLER, Chrétien BUCHY, Christine COLALANNI, Gérard JOLICOR, Rémy MOCK, Joël SCHNEIDER, Denis WURTZ, Francine WURTZ*

**Membres excusés et non représentés :** *Myriam WOEHL*

**Membres absents non excusés :**

**Ont donné procuration :** *Anne MARSCHALL à Joël SCHNEIDER*

**Ordre du jour**

- 1/ Approbation du procès verbal de la réunion du 13 Décembre 2010
- 2/ Actualités des organismes extérieurs, commissions, groupes de travail, conseils d'école, ...
- 3/ Dépenses supplémentaires - travaux d'assainissement Rue du 5 Décembre
- 4/ Fixation des tarifs 2011
- 5/ Débat d'orientations budgétaires
- 6/ Autorisation au Maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget – budget principal
- 7/ Autorisation au Maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget – budget eau/assainissement
- 8/ Forêt communale : programme de travaux patrimoniaux et d'exploitation 2011
- 9/ Sinistre : chute de tuiles de l'église catholique sur véhicule en stationnement
- 10/ Dates à retenir
- 11/ Divers

Le Maire demande l'autorisation d'inscrire un point à l'ordre du jour : la présentation du projet de voirie, dans le cadre de l'aménagement de la traversée du village. Autorisation lui est donnée.

**1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 DECEMBRE 2010**

Après lecture, le procès verbal de la réunion du Conseil municipal du 13 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

**2. ACTUALITE DES ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL, CONSEILS D'ECOLE, ...**

**a. Communauté de Communes : opération 'commande groupée - balayage'**

La Communauté de Communes renouvelle en 2011 la commande groupée pour le balayage des rues. La commune s'inscrit à l'opération, pour un linéaire et un temps de travail identiques à ceux des années précédentes (1 journée).

**b. Rencontre d'information 'Eclairage Public' du 7/12/10. Présentation par C. BUCHY.**

Le groupe de travail réfléchit sur les économies d'énergies en matière d'éclairage public suite à l'offre faite par la société VIALIS qui propose de réaliser une étude par commune dont le montant sera fixée à 25 €/point lumineux.

**c. Point sur les travaux en cours Rue du 5/12. Présentation par Mr BIRCKEL**

L'entreprise OLRYS procède actuellement à des travaux sur les réseaux d'eau potable communaux et syndicaux en haut de la Rue du 5 décembre. Pour éviter que la chaussée ne soit ré-ouverte après les travaux de voirie en 2012, elle fait procéder à l'extension des réseaux vers le chemin du Sonnenglanz, avant que le SIAEP n'entreprenne de dévier les deux conduites d'alimentation syndicales et la conduite d'alimentation communale qui traversent actuellement des terrains privés, dans le chemin du Sonnenglanz.

Le SIAEP a confié à la commune la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

La mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 3 300 € HT.

Le montant des travaux s'élève à 88 355.69 € HT dont 25 920.26 € HT à la charge de la commune.

La commune avance la totalité des frais ; le SIAEP lui remboursera 62 435.43 € HT. Il remboursera également les frais de maîtrise d'œuvre proportionnellement au montant des travaux, soit 2 331.90 € HT.

**3. DEPENSES SUPPLEMENTAIRES - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DU 5 DECEMBRE**

Lors de l'élaboration du budget primitif 2010 Eau/Assainissement, une somme de 106 000 € avait été budgétée pour la réalisation des travaux d'assainissement Rue du 5 Décembre. Cette somme comprenant les travaux et la maîtrise d'œuvre avait été communiquée par les services de la DDT, suite à la réalisation d'une étude de faisabilité.

Suite à la consultation lancée pour les travaux, il s'est avéré que le montant global de l'opération avait été largement sous évalué. Il s'élève à 270 201.70 € HT. A la signature des marchés.

La commune a, en conséquence, souscrit un emprunt de 250 000 € lui permettant de financer ces travaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**CONFIRME à l'unanimité des membres** la délibération budgétaire modificative du 25 octobre 2010 inscrivant 250 000 € HT de dépenses supplémentaires à l'article 2315 financées sous forme d'un emprunt dont le montant (250 000 €) a été inscrit à l'article 1641.

**4. FIXATION DES TARIFS 2011**

Le Maire propose, pour l'année 2011, une augmentation de 2% des tarifs, à l'exception des prix de location de la salle des fêtes qui connaîtront une augmentation de 4% en 2012.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité des membres** d'augmenter les tarifs en 2011 de 2%, à l'exception des tarifs de la salle des fêtes et d'augmenter les tarifs de la salle des fêtes de 4% en 2012.

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

COMMUNE		
divers tarifs		2010
photocopie		0,34
Photocopie des documents cadastraux	A4	0,18
	disquette	0,91
	cédérom	2,97
tuiles	6 tuiles	1,08

coût horaire salarial de l'intervention d'un agent communal		26,96
droit de place/ passage ou par mois		26,96
CUMA - emplacement des alambics		0
cotisation RIS		0
parking		0
aire de stationnement non réalisée		8625.53
dépôt sauvage d'ordures ménagères	Délibération du 2 mai 2006	53.91
<b>cimetière</b>		
tombe simple - 2m <sup>2</sup>	concession - 30 ans	107.82 €
	concession - 50 ans	161.72 €
tombe double - 4m <sup>2</sup>	concession - 30 ans	215.64 €
	concession - 50 ans	323.46 €
urne (4 places)	concession - 15 ans	323.46 €
urne (4 places) columbarium	concession - 15 ans	323.46 €
dispersion de cendre – jardin du souvenir		gratuit
plaque commémorative – colonne du souvenir		33.49 €
<b>location salles</b>		
salle des fêtes	Voir tableau joint	
local SIAEP - télégestion		37.73
<b>SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT</b>		
<b>raccordement réseau</b>		
participation forfaitaire raccordement réseau assainissement (tout à l'égout)		2264.21

<b>CRITERES ET TARIFS DU DROIT DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT</b>			
Nb de logement / immeuble	montant du droit d'accès - DCM du 07/06/2004	réduction accordée - DCM du 07/06/2004	tarifs votés le 24/01/2011
<b>nouveaux bâtiments</b>			
1/ 1 maison	2 000,00		2264.21
2	4 000,00	10%	4075.57
3	6 000,00	20%	5434.09
4	8 000,00	30%	6339.78
5	10 000,00	40%	6792.62
à partir de 6 logements	(nb logement x 2000€) - 40%		
<b>constructions existantes -- DCM du 29/03/2005</b>			
ajout de logement(s) dans une construction existante	[droit dû pour l'ensemble des logements ancien(s) + neuf(s)] - [droit de raccordement au réseau déjà versé pour le(s) logement(s) existant(s)]		
<b>établissements ou structures d'accueil des personnes constitués de chambres -- DCM du 04/09/2006</b>			
1 logement est composé de 3 pièces en moyenne construction de 3 nouvelles chambres = construction d'1 logement nb de logement = nb de chambre/3			

## TARIFS 2011 - LOCATION DE LA SALLE DES FETES

	locaux			externes		
	associations	particuliers enfants/parents (parenté au 1er d')	entreprise	associations	particuliers	entreprises
<b>GRANDE SALLE +CUISINE</b>						
bal	159 €	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location
(banquets) repas, lunch	159 €	312 €	pas de location	423 €	pas de location	pas de location
mariage	pas de location	312 €	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location
séminaire, réunion -- journée	159 €	156 €	529 €	211 €	211 €	529 €
séminaire, réunion -- 1/2 journée	79 €	79 €	264 €	106 €	106 €	264 €
vente	pas de location	pas de location	423 €	pas de location	pas de location	423 €
apéritif	79 €	156 €	423 €	211 €	317 €	423 €
spectacle	79 €	pas de location	pas de location	159 €	pas de location	pas de location
dîner dansant	159 €	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location
<b>PETITE SALLE + CUISINE</b>						
(banquets) repas, lunch	79 €	159 €	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location
séminaire, réunion -- journée	53 €	53 €	264 €	106 €	106 €	264 €
séminaire, réunion -- 1/2 journée	26 €	26 €	132 €	53 €	53 €	132 €
vente	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location	pas de location
apéritif	79 €	79 €	211 €	106 €	159 €	211 €
<b>HALL</b>						
divers	79 €	79 €	79 €	106 €	106 €	106 €
<b>CAUTION - SALLES</b>						
<i>grande salle + cuisine</i>			1 057 €			
<i>petite salle + cuisine</i>			529 €			
<i>hall</i>			/			
<b>MATERIEL</b>						
<i>location matériel vidéo</i>		journée			53 €	
		demi-journée			27,0 €	
<i>location matériel sono</i>		journée			53 €	
		demi-journée			27,0 €	
<i>caution matériel vidéo</i>			1 057 €			
<i>caution matériel sono</i>			1 057 €			

<b>VAISSELLE</b>	
<i>vaisselle</i>	<b>forfait de 31€ /tout article confondu /quel que soit le nombre de jour de location de la SDF</b>
<i>percolateur</i>	<b>forfait de 8€ /quel que soit le nombre de jour de location de la SDF</b>
<b>NETTOYAGE</b>	
locaux loués	<b>159 €</b>

## 5. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Maire rappelle les projets inscrits au budget 2010 et dresse le bilan des réalisations. Il propose le report de certains investissements prévus en 2010 et non réalisés ou partiellement réalisés :

- dans le budget général, les reports concernent :

La modification du POS en PLU, l'étude d'accessibilité aux bâtiments communaux par des PMR, l'étude thermique (mairie), l'achat de terrains pour aire de retournement de bus, l'aménagement du sentier viticole, l'aménagement du carrefour de l'espace Sewloch, l'achat matériel pompiers, les travaux de voirie Rue du 5 Décembre, la numérisation de l'état civil et des Ruches,

- dans le budget Eau/Assainissement, les reports concernent :

L'étude du bassin versant (réalisée par le SIA), l'extension des réseaux Rue du 5 décembre, l'alimentation de l'habitation d'un particulier Chemin du Sonnenglanz

Il propose également d'inscrire de nouveaux investissements :

- dans le budget général, les nouveaux projets sont les suivants :

Aménagement du cimetière, études d'aménagement de la Rue Chrétien Pfister et de la Rue David Woelflin, renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire, renouvellement des ordinateurs de la mairie, réhabilitation du chemin rural Gritweg, étude de faisabilité pour la couverture de la place de la salle des fêtes, achat d'un nouveau tracteur pour les services techniques

- dans le budget eau/assainissement :

Pas de nouveaux postes de dépenses.

Il s'agit, pour l'instant d'inscriptions de principe. Ces choix seront confirmés ou non, au vue des résultats budgétaires de l'année 2010 et des montants à engager pour le budget 2011.

## 6. AUTORISATION AU MAIRE POUR ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET – Budget principal

Vu la loi n°88-13 du 05 janvier 1988 et notamment son article 15,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** à l'unanimité des membres le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2010 soit la somme de 1157190.93 € x 25% = 289297.73 €, pour permettre, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2011, le paiement des dépenses suivantes :

Article 2315

Honoraires BEREST pour maîtrise d'œuvre – voirie 16 445.00 € TTC

Article 2152

Honoraires DDT – carrefour espace Sewloch 3916.90 € TTC

Article 202

Modification du POS en PLU 36 500.00 € TTC

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente

## 7. AUTORISATION AU MAIRE POUR ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET – Budget eau/assainissement

Vu la loi n°88-13 du 05 janvier 1988 et notamment son article 15,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**AUTORISE à l'unanimité des membres** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2010, soit la somme de 241711.30 € HT x 25 % = 60 427.83 € HT, pour permettre, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2011, le paiement des dépenses suivantes :

Article 2315

Honoraires SETUI pour pose collecteur eaux usées 2 500 € HT

Travaux OLRV pour pose collecteur eaux usées 57 912.84 € HT

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

## 8. FORET COMMUNALE : PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX ET D'EXPLOITATION 2011

Le Maire présente aux élus le programme des travaux patrimoniaux (état de prévision des coupes) et des travaux d'exploitation 2011.

Concernant les travaux d'exploitations, le prévisionnel des recettes s'élève à 28 220 € HT, auxquels seront déduits 10590 € HT de frais d'abattage et de façonnage et 5780 € HT de frais de débardage. La recette nette prévisionnelle s'élève à 11 850 € HT.

S'agissant du programme d'investissement, la dépense est évaluée à 5 920.92 € HT, soit 6 213.80 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité des membres** les programmes de travaux d'exploitation et des travaux patrimoniaux 2011 tels que présentés ;

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus dans le budget prévisionnel 2011 ;

**CHARGE** le Maire d'informer les écoles des dates de plantations pour que les élèves puissent y être associés

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

## 9. AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE : PRESENTATION DU PROJET DEFINITIF

Le Maire présente aux élus le programme arrêté des travaux tel qu'il est prévu dans l'élément PRO (projet) remis récemment par le cabinet BEREST. Cette version intègre les remarques émises lors des diverses réunions.

Le dossier présente les coûts estimatifs des travaux, par tranche et nature de travaux ou financeur. Resteraient à la charge de la commune : 310 110.70 € HT

Aménagement de la traversée – RD 3 : coûts estimatifs des travaux en € HT

	Tranche 1	Tranche 2	Total
Part commune	121 067.00	13 5346.50	256 413.50
Part Conseil Général	90 115.00	41 424.00	13 1539.00
Eclairage public	15 134.50	/	15 134.50
Tranche conditionnelle CG	22 800.00	/	22 800.00
Plantations	38 562.70	/	38 562.70
Total	287679.20	176 770.50	464 449.70

Le chantier serait réalisé en 2 tranches (sous réserve des conditions climatiques favorables) : la première pendant les vacances de Pâques et la seconde, pendant les vacances de la Toussaint.

Mme WURTZ souligne la nécessité de rendre la rue accessible aux véhicules et aux piétons pour la ballade gourmande du dimanche 22 mai.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité des membres** de valider le programme de travaux tel que présenté

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus dans le budget prévisionnel 2011 ;

**CHARGE** le Maire d'adresser au Conseil Général une demande de subvention pour les travaux effectués sur le domaine public communal.

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

## 10. DATE A RETENIR

Conseil d'Ecole	Lundi 7/02/11
Commission des Finances	Samedi 19/02/11
	Samedi 19/03/11

Sortie en forêt communale Samedi 16/04/11. RDV à 8h30 devant la salle des Fêtes

## 11. SINISTRE : CHUTE DE TUILES DE L'EGLISE CATHOLIQUE SUR VEHICULE EN STATIONNEMENT

Le Maire rappelle le sinistre intervenu sur la voiture d'une administrée stationnée près de l'église catholique, suite à la chute d'une tuile.

L'assurance de la commune, GROUPAMA, ne peut prendre en charge le sinistre, dans la mesure où le bâtiment ne fait pas l'objet d'un vice de construction et que l'entretien courant est réalisé.

L'assurance de l'administrée prend en charge le sinistre, mais retient une franchise de 375 €.

Par courrier du 22/12/10, l'administrée demande que la commune lui rembourse le montant de la franchise qui s'élève à 375 €.

S'il est entendu que la responsabilité juridique de la commune n'est pas engagée, il n'en reste pas moins une responsabilité morale, dans la mesure où le dommage implique un bâtiment communal. A ce titre, la Maire propose au Conseil municipal de verser à Mme Sylvie HENRY une somme équivalente au montant de la franchise.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE à l'unanimité des membres** de rembourser 375 € à Mme Sylvie HENRY

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus dans le budget prévisionnel 2011

**CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente.

## 12. DIVERS

- Le Maire informe qu'une réflexion est en cours en matière de réorganisation territoriale des brigades de gendarmerie. La commune est rattachée à la Communauté des Brigades de Ribeuwillé-Kaysersberg et pourrait, à l'avenir, être rattachée à la future communauté de Brigade de Kayersberg-Lapoutroie.
- Mme WURTZ signale que deux ornières se sont formées, Rue du Gewurztraminer et demande si elles peuvent être comblées.
- Remerciements de Mr et Mme KRUGER Thierry pour la subvention versée par la commune au titre de la réhabilitation des maisons anciennes.
- De nombreux particuliers ont remercié la municipalité pour ses vœux et le cadeau offert pour Noël.

Séance levée à 21 h 00

Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de BEBLENHEIM, DE LA SEANCE DU 24/01/2011

**Ordre du jour**

- 1/ Approbation du procès verbal de la réunion du 13 Décembre 2010
- 2/ Actualités des organismes extérieurs-commissions-écoles-groupe de travail, conseils d'écoles ...
- 3/ Dépenses supplémentaires – Travaux d'assainissement Rue du 5 Décembre
- 4/ Fixation des tarifs 2011
- 5/ Débat d'orientations budgétaires
- 6/ Autorisation au maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget – budget principal
- 7/ Autorisation au maire pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget – budget eau/assainissement
- 8/ Forêt communale : programme de travaux patrimoniaux et d'exploitation 2011
- 9/ Aménagement de la traverse : présentation du projet définitif
- 10/ Dates à retenir
- 11/ Sinistre : chute de tuiles de l'église catholique sur véhicule en stationnement
- 12/ Divers

<b>NOM - Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
ADOLPH Pierre	Maire		
WENTZEL Guy	1 <sup>er</sup> Adjoint		
BIRCKEL Serge	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
STOEFFLER Georges	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
<del>BOSSELUT Marie-Isabelle</del>	Conseillère municipale	<i>a démissionné pour cause de déménagement</i>	
BUCHY Chrétien	Conseiller municipal		
COLAIANNI Christine	Conseillère municipale		
JOLICOR Gérard	Conseiller municipal		

MARSCHALL Anne	Conseillère municipale	<i>Procuration donnée à Joël SCHNEIDER</i>	
MAULER Philippe	Conseiller municipal	Décédé	
MOCK Rémy	Conseiller municipal		
SCHNEIDER Joel	Conseiller municipal		
WOEHL Myriam	Conseillère municipale	<i>Absente et non représentée</i>	
WURTZ Denis	Conseiller municipal		
WURTZ Francine	Conseillère municipale		